

## **Compte rendu de la séance du 28 Décembre 2021**

### **de la Commune de Maisoncelle Tuilerie**

*L'an deux mille vingt et un le 28 décembre à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Gérard LEVOIR, Maire.*

**Présents :** Mesdames Messieurs , COCAGNE Terry, CRAMET Armance, DERIVRY Emmanucl, ENQUEBECQ Sandrine, GENIN Dominique, GILQUIN Sandra, LEVOIR Gérard, SARDA Angélique,

**Absent :** M BAUDOIN Valentin

**Absente excusée :** Mme COPPIN Peggy

**Procuration :** M LEVOIR David à M LEVOIR Gérard

**Secrétaire de séance :** Madame ENQUEBECQ Sandrine

Lecture du compte rendu de la séance du 30 Novembre 2021 approuvé à l'unanimité.

#### **ORDRE DU JOUR : DELIBERATIONS :**

- 1) Demande adhésion de la Communauté d'agglomération Creil Sud Oise au Syndicat d'Energie de l'Oise

**Après avoir délibéré Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.**

- 2) Devis pour panneaux de signalisation

Un devis a été établi pour 9 panneaux pour un montant de 551.13 € HT : 3 « manifestation », 4 « vitesse 30 » , 2 « route barrée » après étude du dossier le Conseil Municipal décide de refaire un devis avec un panneau supplémentaire »route barrée «.

**Après avoir délibéré Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.**

- 3) Devis entreprise RAMERY pour remédier à l'écoulement de l'eau devant la porte de la classe.

Un premier devis a été réalisé pour un montant de 3 530.00€ HT.

M Le Maire a demandé à l'entreprise de réviser son prix trouvant le montant élevé. La nouvelle proposition est de 2 320.00€ HT.

M Le Maire propose de reprendre contact avec l'entreprise afin de faire un geste commercial.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la proposition du Maire.

4) Demande de subventions à l'Etat (DETR) au Département et à la Région Hauts de France pour poursuivre les travaux de l'église.

Montant globalisé de la poursuite de travaux de rénovation de l'église soit : 509 767.50€ HT ces travaux seront effectués en 3 tranches , une tranche ferme en 2022 et 2 tranches conditionnelles 2023, 2024. Les subventions estimées peuvent atteindre 80% du projet.  
Les travaux ne seront engagés qu'après l'accord et sous réserve de toutes les subventions.

**Après avoir délibéré Le Conseil Municipal décide :**

**Pour : 7 Abstentions : 2**

5) Devis pour remplacement de 2 extincteurs.

2 extincteurs ayant plus de 10 ans sont à changer. Un devis de 291.03€ HT a été proposé.

**Après avoir délibéré Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.**

6) Devis géomètre et plantations le long des chemins communaux

Etant en possession d'un devis du géomètre concernant le bornage des 2 sites( le chemin dit d'Oursel Maison et de la voie Communale de Ste Eusoye) pour un montant de 2 400.00€ après les différents avis Le Conseil Municipal décide de retenir que Le chemin d'Oursel Maison, tant pour le bornage que pour les plantations.  
Les frais de bornage sont pris à 70% par le Conseil Régional et les plantations à 50%.

**Après avoir délibéré Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.**

Séance levée à 21h40